

A winter scene featuring snow-covered branches and red berries against a clear blue sky. The branches are heavily laden with snow, and the berries are scattered throughout the scene. The background shows a snowy field and a line of trees in the distance.

2023

Bien être à Willerwald

Bulletin d'information municipal

Numéro 29

AGENDA PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2024

Janvier

26 Remise des prix maisons fleuries

27 Soirée Ping Pong

Février

4 AG de l'AMA

18 Brocante pêche (Vétérans)

Mars

10 Bourse aux jouets (Vétérans)

Avril

14 Bourse aux livres et CD (Willerwald DTI)

Juin

1 Soirée Années 80 (Comité des Fêtes)

7 Spectacle Ecole

Juillet

14 Bal populaire (Comité des Fêtes)

Août

25 Fête d'été (Ping Pong)

Septembre

29 Exposition ou Puces (Douce Parenthèse)

Octobre

12 et 13 Exposition avicole

20 Repas paroissial

26 Soirée Halloween (APEW)

Novembre

1 Repas des Séniors

23 Soirée Beaujolais (Country)

Décembre

6 Fête St Nicolas (APEW)

15 Repas de Noël (Club de l'Amitié)

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

17

POLICE/GENDARMERIE

En cas d'urgence, composez le **17**. Si vous ne pouvez pas appeler, envoyez un sms au **114**, numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

3919

Aide anonyme

Composez le 3919 pour recevoir de l'aide anonyme et gratuite

115

Hébergement d'urgence

Composez le 115 pour obtenir un hébergement d'urgence

119

Enfance en danger

Composez le 119 si vous êtes témoin (même auditif) de violences commises sur un enfant. Ce numéro est également joignable pour des enfants et adolescents en situation de risque pour eux-mêmes ou un autre enfant.

QUELQUES NUMEROS UTILES

SAMU :	15
POLICE SECOURS :	17
POMPIERS :	18
GENDARMERIE SARRALBE :	03.87.97.80.19
APPEL D'URGENCE EUROPEEN :	112
URGENCE SMS :	114
GRT GAZ - ACCIDENT SUR CANALISATION :	0 800 30 72 24
VEOLIA :	09 69 32 35 54
ELECTRICITE ou GAZ	selon votre fournisseur
MAIRIE :	03 87 97 80 93
POSTE :	03 87 97 36 90
ECOLE ELEMENTAIRE :	03 87 97 08 45
ECOLE MATERNELLE :	03 87 97 06 71
PERISCOLAIRE :	03 87 97 03 38
	07 82 31 90 79
PRESBYTERE DE SARRALBE :	03 87 97 80 78



MAIRIE :	59 rue Principale
MAIL MAIRIE :	contact@mairie-willerwald.fr
SALLE DES ASSOCIATIONS :	6 rue de la Croix
SALLE POLYVALENTE :	25 rue de la Croix

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'année 2023 s'achève et l'année 2024 s'ouvre, à nouveau, sur de grandes incertitudes.

Depuis plusieurs mois, le pays, si ce n'est le monde, subit de multiples crises : crise sanitaire, guerres, inflation, défi climatique, grandes questions énergétiques. Cette période stressante engendre également de la peur et un sentiment de perte de contrôle chez certaines personnes qui deviennent plus agressives vis-à-vis des institutions.

Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus sont menacés.

Toutes les réalisations depuis 2020 et les projets que nous avons pour l'année prochaine ont pour but de préserver et d'améliorer votre épanouissement sur la commune.

En tant que maire, en tant que citoyen, je ne peux m'empêcher d'être inquiet pour l'avenir de chacun d'entre nous. La sobriété est plus que jamais d'actualité, et nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous.

Dans l'ombre des crises, il est nécessaire de continuer à déployer des trésors de force et de solidarité dont nous nous savons capables, pour écrire ensemble un avenir meilleur. Ces tempêtes obligent un renouveau dans notre mode de vie et la commune souhaite prendre part à cette démarche.

C'est avec cette détermination que je souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale, que chaque habitant et chaque acteur de la commune puissent y trouver tous les éléments nécessaires à sa satisfaction et sa réussite. Je vous adresse donc, à toutes et tous, mes vœux de bonheur les plus chaleureux pour cette année 2024.

Amis Charentais, les adjoints et l'ensemble des membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour l'année à venir en vous souhaitant d'être entourés de vos proches et de celles et ceux qui vous sont chers. Bonne année 2024. A très bientôt.



*Il n'y a pas de hasard
chaque moment, chaque rencontre
chaque épreuve, chaque joie...
Chaque chose laisse une trace
Soit un bienfait, soit une leçon.*

Auteur anonyme

HENRI HAXAIRE,
Maire de la Commune

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2023

(Procès-Verbaux complets en mairie ou sur <https://www.willerwald.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>)

En 2023, le maire, les adjointes et adjoint ainsi que l'équipe municipale ont engagé un certain nombre d'actions et de décisions dans les domaines suivants :

SECURITE ROUTIERE

RD661 : Les travaux réalisés dans le virage de la sortie Sud du village, vers Sarralbe, ainsi que le renforcement de la signalisation permettent une nette diminution du nombre d'accidents. Ces mesures sont complétées par 2 plots solaires clignotants et des réflecteurs sur le terre plein central. Les enrobés ont également été refaits.

TRAVAUX ET REALISATIONS

Le logement rdc 56 rue Principale et la petite salle de la salle socioculturelle ont été rénovés par l'équipe des employés communaux et les dalles du faux plafond d'une salle de classe ont été changées.

Différents travaux ont été réalisés à l'école maternelle durant les vacances d'été tels que l'éclairage en Led de la buanderie et du couloir desservant les 2 salles de classe et les toilettes, le remplacement de dalles du plafond, la reprise de nombreuses fissures et peinture et le remplacement de 2 portes.

Après appel d'offres et négociations, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de retenir la Société VISCONTI pour le LOT 1 : voirie du chantier de la rue de la Croix, pour un montant de 1 067 425,55 € H.T., soit 1 280 910,66 € T.T.C.

Le relamping de l'éclairage public en Led a été réalisé cet été, pour un montant de 97 210 € HT subventionné à hauteur de 65 %. Reste à la charge de la commune 34 023,50 € HT



BUDGET

Le Conseil Municipal approuve

- le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget CCAS,
- le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget général,
- le compte administratif de l'exercice 2022 du budget CCAS,
- le compte administratif de l'exercice 2022 du budget général.

Les élus ont décidé de maintenir le taux des taxes, à savoir :

- foncière sur les propriétés bâties à : 22,69 %
- foncière sur les propriétés non bâties à : 57,98 %
- d'habitation à : 9,82 %

SUBVENTIONS ANNUELLES

Les élus décident de verser les subventions suivantes :

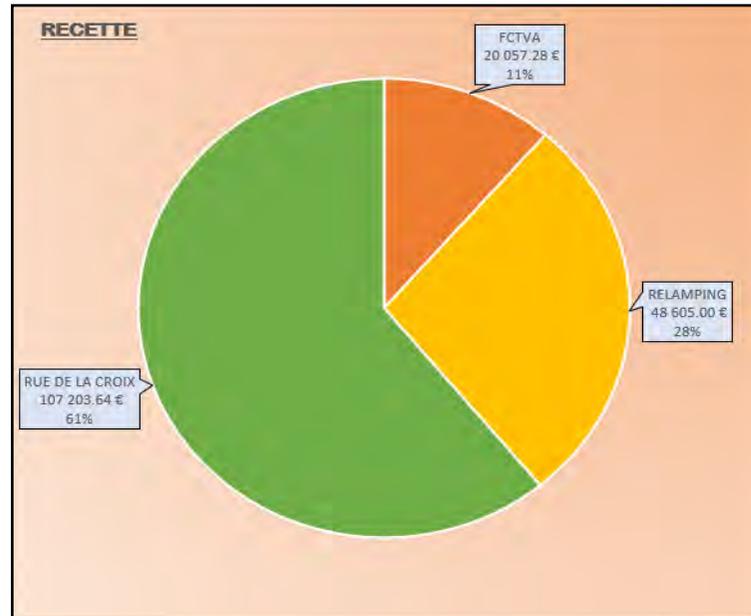
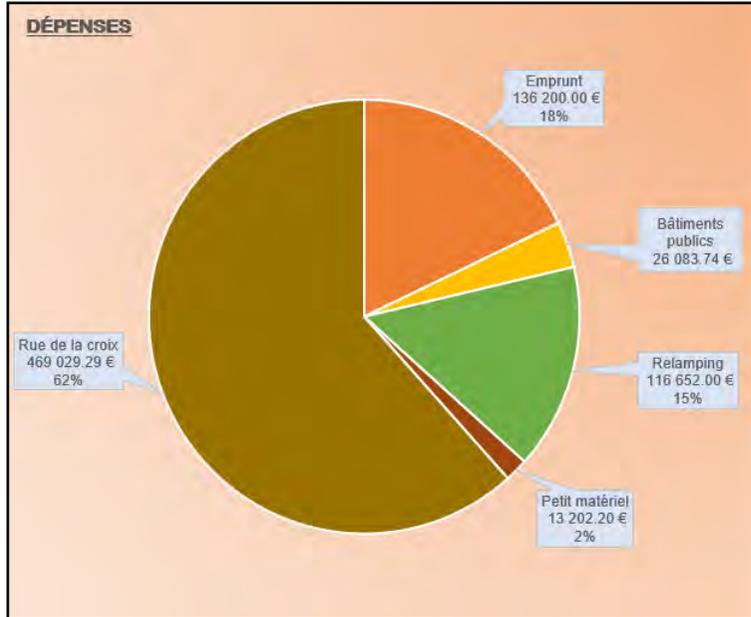
- | | |
|---|--------|
| - Club pongiste | 1200 € |
| - Club de Musculation | 300 € |
| - Club de gym « Les Baskets en folie » | 300 € |
| - Club « Happy Country Dancers » | 300 € |
| - Club de l'Amitié | 300 € |
| - Douce Parenthèse Créative | 300 € |
| - Uniat | 300 € |
| - Conseil de Fabrique | 300 € |
| - Anman du Surcouf | 300 € |
| - APEW (Association des Parents d'Elèves) | 300 € |
| - Comité des Fêtes | 300 € |

INVESTISSEMENT

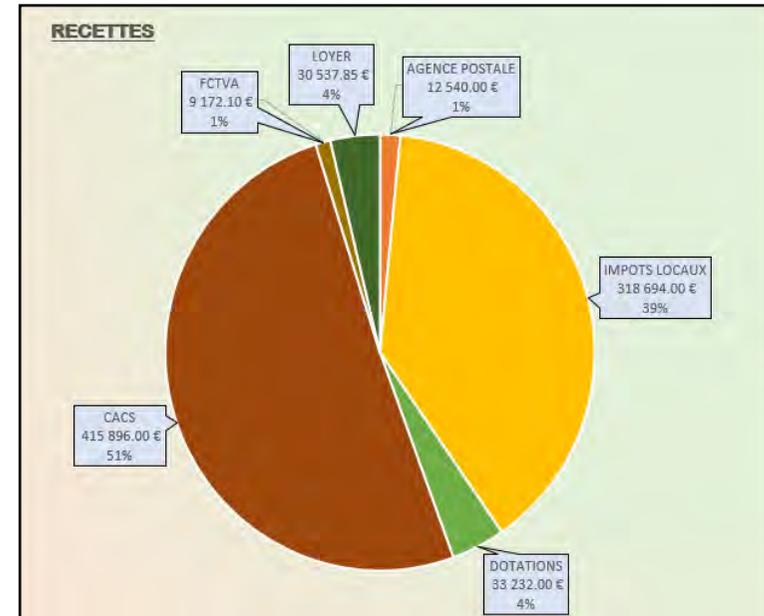
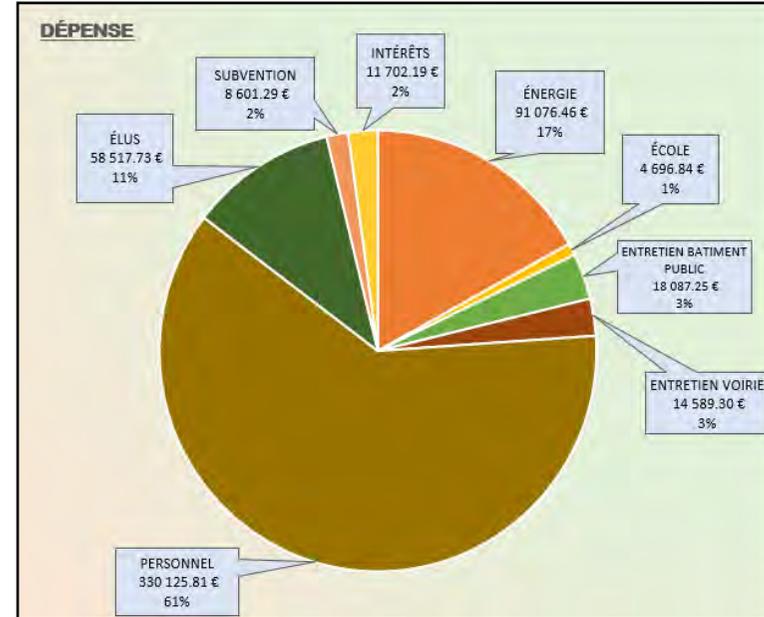
Quelques chiffres...



Investissement prévisionnel : 1 992 157.47 €
 Fonctionnement prévisionnel : 1 096 862.56 €



FONCTIONNEMENT



EMPLOI

JOB D'ÉTÉ : comme l'année précédente, les jeunes étudiants ou lycéens ont pu postuler à un job d'été. Deux sessions de 15 jours ont été mises en place.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet logistique de 6 ha sur le ban communal de Hambach qui emploiera environ 40 salariés dans les bureaux et 20 salariés logisticiens au terme du projet. Notre commune étant dans un rayon d'un kilomètre autour du site, l'avis de l'assemblée délibérante était sollicité.

Les équipes du chantier d'insertion prévues pour le désherbage des massifs de plantation sont intervenues à plusieurs reprises cette année.

CHASSE

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité les membres suivants pour siéger au sein de la commission consultative communale de la chasse : M. HAXAIRE Henri, Président, M. BIRCKER Luc, Mme TERVER Françoise, M. KLEIN Dominique, M. JUNCKER Gilles et décide de renoncer à l'abandon du produit de la chasse communale en sa faveur et donc de répartir le produit entre les propriétaires fonciers.

PLU (plan local d'urbanisme)

Une réunion publique de concertation portant sur la présentation du PLU a eu lieu le jeudi 28 septembre 2023 à la salle polyvalente. L'arrêt du projet PLU est prévu en fin d'année 2023.



DIVERS

DROIT DE PREEMPTION URBAIN : aucune opération d'aménagement n'étant prévue, la commune n'a pas exercé son droit de préemption urbain lors de la vente de parcelles de terrain ou de maisons par des propriétaires.

Willerwald accueillera les Charentais le week-end de l'Ascension (du 9 au 12 mai 2024). Une réunion d'information et de préparation aura lieu en janvier.



Acquisition de 2 totems en acier corten auprès de l'entreprise Jourde à Henriville pour un montant HT de 1260 €. Ils seront placés aux deux entrées de la commune.

Merci à Catherine, Fabrice, Françoise, Henri, Luc, Michèle, Murièle, Stéphanie et à tous ceux grâce à qui l'aventure du bulletin reste possible.

Textes et photographies fournis par les associations.

TAXE FONCIERE : LES RAISONS DE LA HAUSSE

Le conseil municipal de Willerwald n'a pas voté l'augmentation des taux de taxes lors du budget. Pourtant les avis d'imposition des taxes foncières 2023 ont réservé une mauvaise surprise : une hausse de 7,1 % minimum.

En période d'inflation et d'envolée des prix des énergies, l'augmentation n'est pas passée inaperçue. Elle n'a pourtant pas été décidée par la commune. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est restée stable également.

La taxe foncière est calculée en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables (commune, intercommunalité, taxes spéciales, ordures ménagères, gestion des milieux aquatiques...).

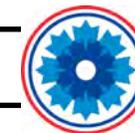
Mais cette année, pour tenir compte de l'inflation particulièrement marquée, l'État a voté une hausse de 7,1 % de la base imposable pour les locaux d'habitation, comme le mentionne la notice figurant en dernière page de l'avis. A chaque collectivité d'aller au-delà ou non.

La réactualisation de la valeur locative de référence de certains biens décidée par la Direction générale des finances publiques « pour prendre en compte les éléments de confort » et l'application de frais de gestion qui ne reviennent pas à la municipalité mais à l'État, se rajoutent à la somme.

Rappel : en 2023, plus aucun ménage n'est redevable de la taxe d'habitation sur sa résidence principale, elle a été intégralement supprimée pour tous les particuliers.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Quel est l'événement du 8 mai 1945 ? C'est la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Quel est le symbole du 8 mai ? Le Bleu de France devient le symbole officiel du lien étroit entre la Nation française et ceux qui l'ont servie ou la servent encore, symbole de la solidarité avec les familles de victimes de la guerre.

Lundi 8 mai 2023, Willerwald commémorait la victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts. Retour en images sur cette cérémonie emplie d'émotions.



LE CHOCOLAT REMIS AUX ÉCOLIERS

Le 13 juin, jour de classe, une vieille tradition des écoles de Willerwald, celle de la remise de chocolat aux élèves, a été restaurée et elle a fait bien des heureux. Le maire, accompagné de ses adjoints, a souhaité de bonnes vacances aux enfants et au personnel enseignant et a rajouté un mot d'encouragement aux « grands » qui vont rejoindre le collège à la rentrée prochaine.



14 JUILLET : COMMEMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

La commémoration de la Fête Nationale s'est déroulée en présence de sapeurs-pompiers, d'anciens combattants, de gendarmes et d'élus, avec son traditionnel dépôt de gerbe.

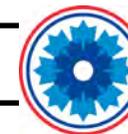
C'était un 14 juillet un peu particulier cette année encore. Alors que les intempéries nous avaient un peu gâché la fête il y a deux ans, c'est la sécheresse, entre autres, qui venait jouer les trouble-fête cette fois-ci.

Au regard de l'arrêté préfectoral, le feu d'artifice a été annulé. Cette décision a été prise en raison des risques d'incendie mais aussi de sécurité.

La soirée festive a toutefois été maintenue avec une ambiance musicale et une représentation de streetjazz.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Chaque année, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signé le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France. L'Armistice a été signé dans le train du Maréchal Foch afin de faire cesser immédiatement les terribles combats de la Première Guerre mondiale.

Une délégation civile et militaire a assisté ce 11 novembre à la commémoration de l'Armistice au Square de Salle d'Angles. Discours, hymnes et gerbe de fleurs ont rehaussé la cérémonie.



« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Cette citation du Maréchal Foch résume à elle seule la raison, et surtout l'impérieuse nécessité de notre présence devant le Monument aux morts. Chacun et chacune doit porter la mémoire de la « Grande Guerre », l'un des conflits les plus terribles que l'humanité ait connus. Du 28 juillet 1914 au 11 novembre 1918, près de 10 millions de personnes, civiles et militaires furent tuées dans le monde. La France perdit plus d'un million et demi des siens et compta près de trois millions de blessés et mutilés.

LE REPAS DES AINÉS

Le repas des anciens s'est tenu ce 5 novembre. C'était l'occasion pour nos aînés de passer une agréable journée autour d'une bonne table. Chaque année, ce rendez-vous traditionnel permet aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. L'ambition de ce repas très apprécié est bien d'honorer les anciens et de conserver des liens avec eux.

L'animation musicale assurée par « The Piping Foxes of Cronenbourg » a bien évidemment contribué à l'ambiance festive. Merci au Crédit Mutuel pour son soutien et sa contribution à l'animation de cette belle journée.

La salle a été, comme chaque année, agrémentée d'un arrangement réalisé par l'artisan fleuriste « Au Jardin de Gaëlle » pour accueillir agréablement les convives.

Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.



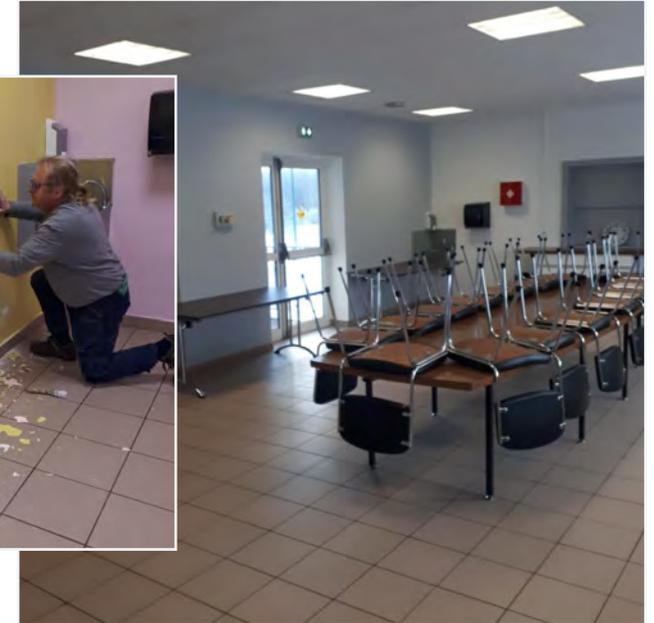
La doyenne de Willerwald, Marie FOURCAULT 98 ans et le doyen de la salle, Louis VOGEL 91 ans ont été mis à l'honneur.



COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO



Elagage et taille des arbres



Rénovation de la petite salle du complexe polyvalent par les agents communaux



Grève des enseignants : le personnel communal prend en charge les enfants dont les parents travaillent



Installation d'un garde corps sur le périmètre du nouveau columbarium



Des pneus et une voiture carbonisée ont été découverts à la Niederau





2 nouveaux bancs on été installés, au bout des rues du Neuhof et de la Gare



Nouveau revêtement sur la route dans le virage, à la sortie du village vers Sarralbe



Important incendie rue Glad maîtrisé suite à l'intervention rapide des soldats du feu.



Changement des dalles lumineuses dans certaines salles de classe, moins énergivores et de moindre intensité, donc moins agressives.



25 mai : **visite de la sénatrice Catherine BELRHITI**. Sa venue a été l'occasion d'évoquer les perspectives 2023. Les projets ont intéressé la sénatrice qui attache une attention particulière à défendre les territoires ruraux.

BRIOCHE DE L'AMITIÉ

Un grand merci à tous les bénévoles, aux habitants de Willerwald pour leur générosité et à la boulangerie BERG pour la confection des 285 brioches.

La somme de 951.90 € a été récoltée au profit de l'AF AEI de Sarreguemines.



Samedi 27 mai avait lieu l'opération **VILLAGE PROPRE** dans notre commune, regroupant de nombreux bénévoles : une belle leçon de civisme pour le respect de l'environnement. Le travail de fourni des employés communaux ne suffit pas à effacer toutes les traces laissées par les incivilités de certains.





Chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser la population au cancer du sein et à l'importance du dépistage, à tout âge. Aussi, l'église de Willerwald se vêt de rose, une manifestation dédiée au soutien de cette cause.



La commune a participé à la collecte solidaire de jouets « Laisse parler ton coeur » organisée par la CASC en collaboration avec le Sydeme, Emmaüs et Ecosystem. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont déposé les jouets en Mairie !



La ville revêt ses habits de lumières.

COLIS DE FIN D'ANNEE : depuis début décembre, les élus se relayent dans les foyers willerwaldois pour jouer les Pères Noël auprès des seniors âgés de 75 ans et plus, n'ayant pas participé au repas des aînés qui s'est déroulé 5 novembre : chacun a reçu un colis de Noël. 89 colis ont été distribués.



Saint Nicolas à l'école : cette année encore le Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, et escorté de la Municipalité, s'est rendu à la salle polyvalente pour la distribution de chocolats.

Un moment très apprécié des petits et des grands.



Première réunion de chantier sur le futur site de la nouvelle antenne-relais Très Haut Débit Mobil qui sera prochainement installée sur le ban de la commune dit « Grosherrenwald».



Avant les grands travaux de terrassement prévus par la CASC en 2024, de nouvelles fouilles archéologiques ont eu lieu au mois de novembre 2023 sur le site de l'Europôle.



Premiers forages dans le but de vérifier la consistance du sol pour le futur parc de panneaux photovoltaïques sur les anciennes digues Solvay.



Comme chaque année à la fin de l'automne, dernière intervention des équipes d'insertion de la CASC pour le ramassage des feuilles et le nettoyage des massifs.



Dans le cadre du projet d'implantation de l'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques **Holosolis** sur le site de l'Europôle II, un atelier de concertation visant à informer les participants a eu lieu le samedi 21 octobre dans la salle polyvalente de Willerwald. A la suite de la présentation du projet et des enjeux locaux, une visite sur site a été proposée.



Tout doucement les travaux de l'entreprise SPI touchent leur fin. Les nouveaux feux tricolores ont été installés. Dans un premier temps, ils seront clignotants, et après un réglage minutieux et électronique, ils seront mis en fonction.



Le nouvel éclairage de la rue de la Croix a été installé et les câbles aériens et les poteaux ont été déposés.

Les chaussettes en feutrine qui protègent les nouveaux mâts seront enlevées à la toute fin du chantier.

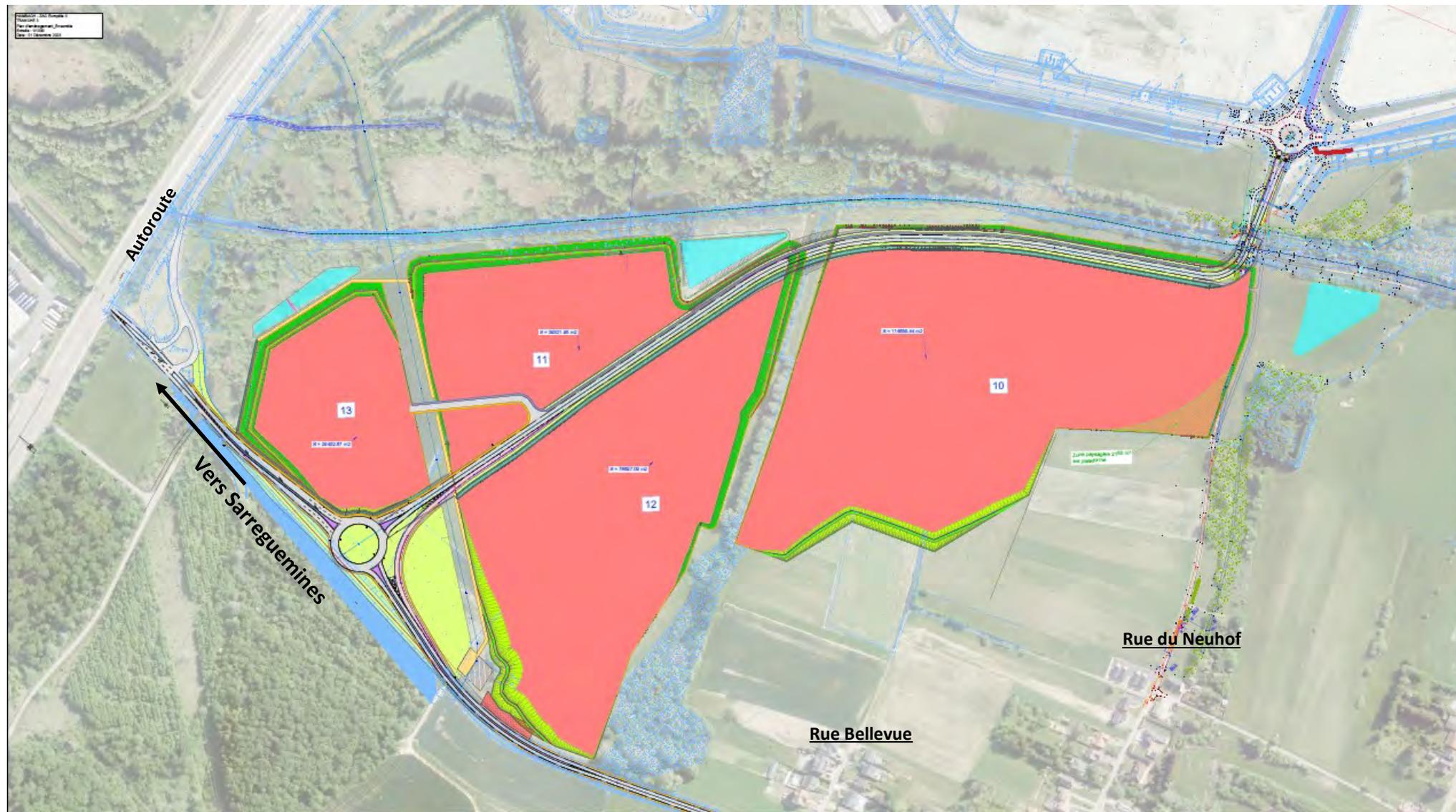


Les travaux ont commencé sur les chapeaux de roues et l'on constate déjà beaucoup de changements aux abords de la salle socio-culturelle.

C'est l'entreprise Visconti qui est chargée de réaliser les aménagements.

LES TRAVAUX SUR L'EUROPOLE II, TRANCHE 3 se précisent. Après les fouilles archéologiques, les gros terrassements et les travaux de voirie vont démarrer en 2024.

Sur le plan ci-joint, on a un très bon aperçu des différents secteurs qui seront aménagés à court terme. En premier plan, on distingue très nettement le nouveau rond-point qui sera réalisé sur la Route Départementale 661, puis la nouvelle route d'accès qui rejoindra le rond-point déjà existant en bout de la rue du Neuhof. De part et d'autre de cette voie d'accès, les zones couleur rouge saumon représentent les différentes plateformes qui accueilleront les futures entreprises. Toutes les zones en bleu préfigurent les bassins de décantation et de rétention des eaux de pluie alors que les zones vertes correspondent aux nouveaux espaces verts créés. La zone de l'espace naturel protégé ne sera absolument pas impactée et conservera l'ensemble de ses limites ainsi que toutes ses caractéristiques naturelles. A titre d'information, ce plan n'est pas figé, il pourra subir des modifications au cours de l'évolution du projet.



LES TRAVAUX RUE DE LA CROIX

Les travaux dans la rue de la Croix se poursuivent à bonne allure grâce, en partie, à une météo idéale pour ce genre de chantier. Des tranchées qui accueilleront les fourreaux, gaines, câbles et fibres sont en cours de réalisation.

La tranchée principale a déjà été réalisée jusqu'à la salle polyvalente et les tranchées secondaires, perpendiculaires à la principale et qui rejoignent respectivement l'ensemble des habitations, sont déjà en grande partie terminées.

Pour ces dernières, l'entreprise est tenue de refaire le sol des abords des maisons de façon identique à l'existant.

Un regard borgne a été découvert lors des travaux dans la rue de la Croix, et les services de la CASC se sont rendus sur place afin de vérifier s'il était encore utilisé. Après le passage de la caméra et divers essais hydrauliques, il s'avère que cet ouvrage ainsi que les canalisations y aboutissant ne sont plus en service.

Il sera donc colmaté et remblayé.



Démarrage du chantier : réunions, prise de contact



Pose de gaines, fourreaux et câbles



Dépose de revêtements de sol pour tranchées de raccordement chez les riverains



Réalisation de la tranchée principale

Pose de chambre, remblaiement et compactage des tranchées



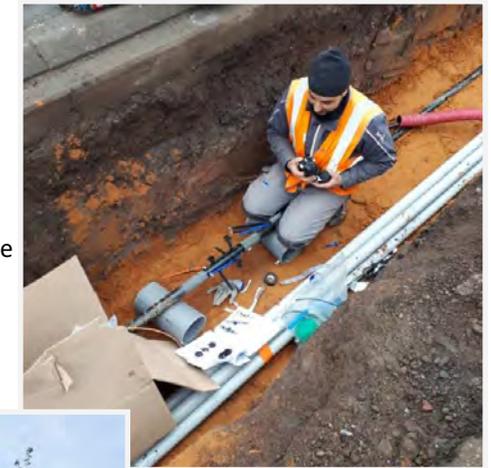
Pose de boîtes et connexion de celles-ci



Déplacement d'un coffret de gaz existant



Réalisation de la tranchée pour les réseaux alimentant la dernière maison, la station de vidange et les ateliers municipaux



Installation d'une boîte de connexion



Pose des réseaux pour les nouveaux feux tricolores.



Personne ne pourra nier que depuis que le virage à la sortie du village, en direction de Sarralbe, a été réaménagé, le nombre d'accidents, essentiellement dus à la vitesse excessive, a véritablement baissé. Chaque année, on comptait au moins un, voire deux lampadaires endommagés ou renversés et on a, à plusieurs reprises, frôlé la catastrophe lors d'autres accidents.

Bien sûr, on touche du bois et on espère ne plus avoir à en dénombrer d'autres, car on n'est jamais à l'abri de l'inconscience et de la folie de certains individus, mais nous pouvons tout de même être fiers d'avoir réussi à casser la vitesse à cet endroit.



Chaque mardi matin, un primeur, Jessica, à la tête de sa petite entreprise **Pro Fruits 67** de Sarre-Union, proposait des fruits et des légumes dont beaucoup étaient issus de producteurs de la région. Malheureusement, la conjoncture du moment ne lui a pas permis de poursuivre sa route .



BROTHER BURGER, un food truck est présent les 1er et 3ème jeudis du mois à partir de 18h30, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h sur le parking de l'école.



L'ALSABIGOUDENE, food-truck vous propose des crêpes et des galettes tous les 2ème et 4ème mardis du mois, de 17h à 20h30, sur le parking de l'école.



MADE IN FLAMM, propose pizzas et tartes flambées les 2ème et 4ème jeudis du mois, à partir de 18h30 sur le parking de l'école.

LES JOBS D'ÉTÉ

Les différentes missions confiées aux jeunes pendant leur période d'embauche par la commune ont été bien variées et appréciées de diverses manières suivant l'intérêt que chacun y apportait.

On les aura vus peindre un garde-corps au cimetière, le kiosque et les parties en bois des abribus, des étagères et des porte-manteaux pour l'école maternelle, ainsi que le marquage au sol de l'emplacement des bouches à incendie. D'autres jeunes se sont vus réaliser des travaux d'entretien des espaces verts comme la tonte de différentes surfaces engazonnées, la taille des haies et le débroussaillage de secteurs envahis par les herbes et autres végétations. L'entretien du cimetière, de l'aire de jeux, de certains espaces publics et des trottoirs faisait également partie des travaux qui leur avaient été attribués .

Dans l'ensemble, tous ces travaux réalisés par ces jeunes, encadrés par les employés communaux, ont donné entière satisfaction.



LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

La civilité désigne l'ensemble des règles et des comportements de la vie en collectivité, en société, tels que le savoir vivre, la politesse, l'ordre public... A contrario, le non respect d'une partie ou de l'ensemble de ces règles se définit par l'incivilité. Elle est courante et se traduit par des actes ou par des paroles. Elle est considérée comme étant un problème de comportement, voir d'éducation.

Les comportements inciviques portent atteinte à notre cadre de vie et aux règles essentielles du vivre ensemble.

Quelques exemples ..



144 mois : c'est la durée nécessaire à la dégradation complète d'un mégot.



Les aboiements d'un chien sont considérés par la loi comme des nuisances domestiques. En somme, ils sont perçus comme perturbants pour le voisinage.



Quand vous promenez vos animaux, munissez-vous de sacs à déjection. Ils sont à votre disposition sur plusieurs points de la commune.

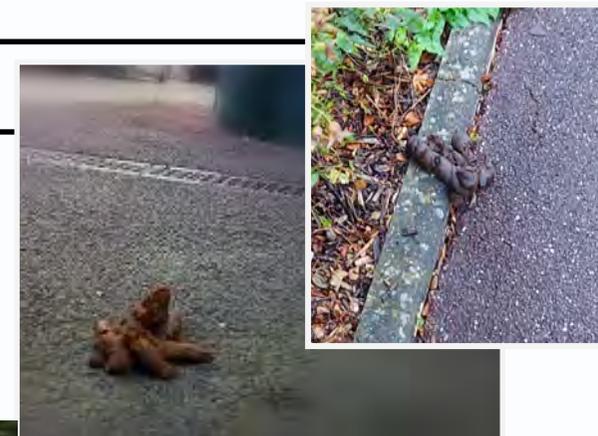
Une vitesse excessive est dénoncée par les riverains dans de nombreuses rues.



De nombreux m³ de déchets sont ramassés en dehors des poubelles et points d'apport volontaire.



Des trottoirs propres et agréables, c'est l'affaire de tous !



Nous comprenons que votre fidèle compagnon à quatre pattes ait des besoins physiologiques pressants et impérieux, mais nous vous encourageons vivement à le faire uriner et déféquer ailleurs que sur nos trottoirs ou sur les propriétés voisines.

Les plantes supportent très mal ces apports en acides uriques, et les mains qui entretiennent cette végétation les tolèrent encore moins.

D'autre part, il est très désagréable de ne pouvoir marcher sur les trottoirs qu'en ayant le regard rivé au sol pour éviter les pièges odorants, ou de rentrer sa voiture dans le garage avec les roues embaumant toute la maison.



Et ce n'est pas parce qu'il y a parfois de l'herbe sur les trottoirs que ceux-ci doivent devenir des crottoirs.



Des sacs à crottes sont mis gracieusement à votre disposition à proximité du cimetière, rue Principale et au bout de la rue du Neuhof.

Il suffit d'un chien qui laisse son empreinte, sur un coin de maison par exemple, pour inciter les autres à couvrir l'odeur de leur congénère par leur propre empreinte.

N'oubliez pas que vous êtes passible d'une amende si vous ne respectez pas ces règles de civisme. Les caniveaux sont autorisés et facilement trouvables dans toutes les rues.

L'éducation canine des besoins physiologiques doit se mettre en place dès le plus jeune âge du chien afin que cela soit naturel pour lui de se soulager à l'extérieur uniquement (sauf exception), et à certains endroits.

Merci à vous, tout le monde vous en sera reconnaissant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre chien a mordu ? Que dit la loi ?



Quelles que soient sa race et sa classification, tout chien qui a mordu est susceptible d'être dangereux. Son maître doit donc faire évaluer le risque qu'il représente pour les personnes en répondant à plusieurs obligations réglementaires :

Tout fait de morsure d'une personne doit être **déclaré par son propriétaire ou détenteur à la mairie** de la commune de résidence du propriétaire ou détenteur (**loi n° 2008-582 du 20 juin 2008**)

L'animal doit être placé **sous surveillance vétérinaire**, aux frais de son propriétaire ou détenteur. Cette surveillance dure **15 jours** pendant lesquels l'animal est présenté trois fois au même vétérinaire sanitaire, afin de vérifier qu'il n'est pas porteur de la rage. La première visite 24 heures après la morsure ou la griffure, la deuxième 7 jours plus tard et la dernière le quinzième jour. Durant cette période, l'animal ne peut être euthanasié sans l'autorisation de la direction départementale de protection de la population.

Durant cette période de surveillance sanitaire, le chien est soumis à une **évaluation comportementale** assurée par un vétérinaire inscrit sur la liste départementale des vétérinaires agréés, en application de l'**article L. 211-14-1 du Code rural**. Le résultat de cette évaluation comportementale est soumis au maire.

Selon le degré de "dangerosité" du chien, estimé par le vétérinaire (sur une échelle de 1 à 4), le maire peut demander au propriétaire ou détenteur de l'animal de suivre une formation en vue d'obtenir l'attestation d'aptitude à détenir son animal, mentionnée à l'**article L. 211-13-1**. Dans le cas où l'animal est jugé comme représentant un danger grave et immédiat, le maire peut demander l'euthanasie du chien par un vétérinaire agréé.

Les mariés et pacsés de l'an 2023



28 avril : PACS entre Sarah OSTER
et Bastien AUBRY



03 juin : mariage de Agnès WOLODKIEWICZ
et de Sébastien FOURCAULT



23 juin : mariage de Sinem GECICI
et de Rami CHEIKH



8 juillet : mariage de Natacha THIRY
et de Christian MATHIAS



13 juillet : PACS entre Alice LAMPERT
et Gaël MICHEL



22 juillet : mariage de Julie MULLER
et de Yoann LEMPEREUR



Toutes nos félicitations



30 août : mariage de Sophie MASSING
et de Michael LANTZ



3 novembre : PACS entre Léa ALLMANG
et Anthony LOMORO

Nos joies :

Olivia FUNFROCK, née le 18 décembre 2022, fille de Aurélie MULLER et de Jérôme FUNFROCK

Amina HASANI, née le 25 décembre 2022, fille de Lerije BERISA et de David HASANI

Nolan HERTZOG, né le 27 mars 2023, fils de Sandra WAGNER et de Kevin HERTZOG

Aleyin, Muhammad BISLIMI, né le 05 mai 2023, fils de Sanela BISLIMI et de Fabio ADEMI

Valentin, Etienne DOLISY, né le 3 septembre, fils d'Emilile KAAS et de Daniel DOLISY



Bienvenue à ces bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents

Nos peines :



Marie Claire LAMPERT, née HINSCHBERGER, décédée à Willerwald le 5 janvier, à l'âge de 86 ans

Marie Françoise, Marguerite HERBETH, décédée à Sarreguemines le 18 janvier, à l'âge de 71 ans

Arnold, Aloyse, Joseph DECKER, décédé à Sarreguemines le 21 janvier, à l'âge de 81 ans

Marie-Andrée, Jacqueline HAUCK, née LIEBGOTT, décédée à Sarreguemines le 17 février, à l'âge de 52 ans

Cécile, Justine PETRY, née SCHULLER, décédée à Willerwald le 21 février, à l'âge de 95 ans

Murielle, Mireille SCHEIDT, décédée à Willerwald le 23 février, à l'âge de 55 ans

Gérard, Henri, Georges LEBRETON, décédé à Sarreguemines le 12 avril, à l'âge de 84 ans

Pascale, Marie, Madeleine LAGARDE, née RUPPERT, décédée à Strasbourg, le 13 avril, à l'âge de 66 ans

Jean-Jacques JONAS, décédé à Metz le 4 mai, à l'âge de 66 ans

Marie Thérèse GROSSE, née FOURCAULT, décédée à Villers-Allerand le 26 mai, à l'âge de 90 ans

Jean, Alphonse OSTER, décédé à Sarreguemines le 28 mai, à l'âge de 92 ans

Nadine PREVOT, née BEY, décédée à Sarreguemines le 27 juin; à l'âge de 74 ans

Martial RUP, décédé à Ars-Laquenexy le 28 juin, à l'âge de 51 ans

Margit, Annelise DELLA MEA, née KIENAPFEL, décédée le 17 juillet à Sarreguemines, à l'âge de 70 ans

Jeanne, Elise PAULY, née AUERT, décédée le 20 juillet à Sarralbe, à l'âge de 88 ans

Hervé, Jean ZIEGLER, décédé le 30 août à Willerwald, à l'âge de 58 ans

Liliane, Pierrette, Georgette LAMM, née BECANIER, décédée le 30 septembre à Sarreguemines, à l'âge de 79 ans

Marie Thérèse, Hugnette JUNCKER, née GROSSE, décédée le 12 octobre à Sarralbe, à l'âge de 84 ans

Jeanne WARMKE, décédée le 15 octobre à Willerwald, à l'âge de 77 ans

Jean-Luc HUGENEL, décédé le 26 octobre à Willerwald, à l'âge de 63 ans

Marie Catherine BOCK, née HERBETH, décédée le 27 novembre à Hambach, à l'âge de 95 ans

Elvine, Marie, Berthe BLUM, née SCHMITT, décédée à Willerwald le 2 décembre, à l'âge de 96 ans.

Nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées

Les armées étaient présentes le jeudi 16 mars 2023 à la médiathèque de quartier à Freyming Merlebach, en présence du Général d'Andoque de Sériège, Gouverneur militaire de Metz.

Monsieur René HAFFNER, conseiller municipal et correspondant défense de la commune de Willerswald, a participé à cette réunion des correspondants défense des municipalités de la Moselle.

L'objectif est d'informer l'ensemble des CORDEF (Correspondants Défense) du département de la Moselle afin de leur permettre d'appréhender leur rôle et leurs missions au profit de leurs concitoyens, notamment auprès des jeunes, pour toutes les questions ayant trait aux armées.

Un beau moment d'échange qui a permis de s'interroger sur le Service Militaire Volontaire ou le Service National Universel qui est effectué par de nombreux jeunes.



Qu'est-ce qu'un correspondant défense ?

Créée en 2001, par le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et de promouvoir l'esprit de défense.

Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.



HUIT GESTES POUR LIMITER L'ARROSAGE AU JARDIN

Apporter de l'ombre : un potager moins exposé, l'installation d'un voile d'ombrage, un paravent sur lequel faire pousser une plante, ou planter tournesols ou maïs qui feront de l'ombre aux plantes plus basses



Favoriser les plantes sobres (ail, oignon, rhubarbe, topinambour, betterave ou haricot vert et carotte qui n'ont besoin d'arrosages abondants qu'au démarrage)

Limiter les plantes plus gourmandes (salade, céleri, melon, courgette, aubergine, poivron...)

Installer un goutte-à-goutte ou des oyas : transformer un tuyau classique en goutte-à-goutte ou utiliser des oyas (pots en argile que l'on enterre)

Abriter les plantations du vent (qui assèche la terre) : planter des arbres, haies qui serviront de brise-vent

Créer une cuvette au pied des végétaux : arroser copieusement et lentement une fois par semaine et de préférence tôt le matin ou tard le soir



Récupérer l'eau de pluie



Pailler le sol : avec du chanvre, fibre de coco, copeaux de bois, feuilles mortes mélangées à des déchets de taille et de tontes

Couper les fleurs fanées qui épuisent les plantes, laisser les herbes hautes pour limiter l'évaporation.



Pour aller plus loin : Légumes et canicule. Adapter le potager au réchauffement climatique, de Blaise Leclerc, éd. Terre vivante, 2021.

Vous pouvez retrouver l'article dans son intégralité dans le numéro 508 du magazine [Ça m'intéresse](#) de juin 2023

J'entretiens mon trottoir, Je valorise mon village !

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants, propriétaires ou locataires.

Il est nécessaire de réaliser différents types d'entretien :

- ✓ *Balayage des feuilles, graviers et autres détritrus*
- ✓ *Désherbage*
- ✓ *Nettoyage de la neige et du verglas*
- ✓ *La prévention des accidents avec la mise en place de sel, de sable, de cendre ou de sciure de bois...*

Qu'en est-il des arbres et des haies ?

Chaque riverain doit élaguer les arbres, arbustes, haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, et ne cachent pas les panneaux (respect aussi de la visibilité en intersection de voirie)

Substances incommodantes :

Le jet ou le déversement sur une voie publique de substance incommodante ou nuisible à la salubrité ou à la sécurité publique tels que le dépôt d'ordure, l'abandon de véhicule ou de déjections irrégulières, les boues agricoles sur la voie publique, la chaussée salie après le passage d'entreprise de T.P... peuvent être sanctionnés par une contravention de 5ème classe, de 1500 €.



DÉBROUSSAILLER : UNE OBLIGATION LÉGALE

«L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité des habitations face aux feux de forêt». Tel est l'un des slogans de la campagne nationale d'information sur les obligations légales de débroussaillage déployée ce printemps par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Un sujet qui nous concerne tous.



Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer
les arbustes
sous les arbres.



Couper
la végétation basse
(herbes, broussailles...)



Élaguer
les arbres
conservés.



Couper les végétaux
et branches des arbres
et arbustes proches
des constructions.



Couper
les arbustes morts
et les branches sèches.



Couper les branches
des arbres afin que
les arbres ne se touchent
pas entre eux.



Limiter l'importance
des haies et les éloigner
des bâtiments.



Éliminer les déchets
par broyage,
compostage ou mise
en déchetterie.



Éloigner les réserves
de bois ainsi que tout
autre stock de combustible
des constructions.



Nettoyer les gouttières
et les toits pour les
débarasser des feuilles
et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



TROP DE PROPRIÉTAIRES

NÉGLIGENTS

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux. Il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale, classée à risque.

DÉBROUSSAILLER. QU'EST-CE QUE C'EST ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments et équipements. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres.

Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

MAISONS FLEURIES 2023



DIJOUX R.- ROLAND A.



BECKER M. F.



CALIS M.

CLASSEMENT MAISONS FLEURIES 2023

HC	SIBILLE NADINE
1	DIJOUX Régine et ROLANDO A.
2	BECKER M. Françoise
3	CABOCEL Gérard
	CALIS Martine
4	DORAPONTI Sylvie
5	ADAMS Anita
6	BEAHR Jennifer
7	CHATAIN Natacha
	METZ Christian
8	MULLER Jeannette
9	GROS David
	ORVEN Thierry
10	SOMMERLATT Bruno
11	KLEIN Myriam
12	PAWELEC Sébastien
13	STOCK M. Thérèse
	FRUMHOLTZ Sophie
14	LAKEHAL Hakima
15	PORT Marie
16	PRANDO Sandrine



CABOCEL G.



SIBILLE N.

QUELQUES CONSEILS POUR ECONOMISER L'ÉNERGIE

La conjoncture fait que les économies d'énergie sont à l'ordre du jour pour la plupart d'entre nous. Voici un petit rappel des gestes de bon sens pratiqués depuis longtemps, les travaux de rénovation n'étant pas à la portée de toutes les bourses malgré les aides de l'Etat, du Département ou autres.

PREFERER LA DOUCHE (35l d'eau) au bain (200l), à condition, bien sûr, de ne pas laisser couler l'eau inconsidérément. Installer sur tous les robinets des réducteurs de débit, ou MOUSSEURS.



BIEN REGLER SON BALLON D'EAU CHAUDE en le mettant sur 50 degrés (et non 60 ou 70), ce qui ne présente pas de risque de développement de bactéries (Légionnelles). Et, en cas d'absence supérieure à trois jours, il est possible d'éteindre le cumulus s'il ne fait pas trop frais, et de l'isoler avec des couvertures par exemple s'il est dans une pièce froide.

LAVER A BASSE TEMPERATURE, l'électricité consommée sert à 80 % à chauffer l'eau. Laver son linge à 30 degrés permet d'alléger sa facture d'électricité. Seuls les vêtements très sales nécessitent une température élevée. Le programme le plus court est le plus énergivore, le programme éco dure plus longtemps mais fait consommer moins d'énergie. L'idéal serait de pouvoir se passer du SECHE-LINGE.



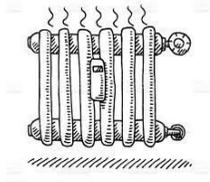
UTILISER DE LA LESSIVE EN POUDRE qui vient à bout des taches tenaces, évite au linge de grisailier et permet de réduire la température de lavage. LA LESSIVE LIQUIDE respecte les couleurs mais lave moins bien le blanc, et encrasse la machine en cas de surdose, ce qui induit une baisse de performance, donc une surconsommation.

LES FILMS PLASTIQUES collés sur les vitres ne remplacent pas un double vitrage et ne permettent pas de conserver la chaleur.



LES DESHUMIDIFICATEURS font chuter le taux d'humidité responsable de la sensation de froid, mais il est impératif de traiter la source d'humidité.

LE DÉGIVRAGE des réfrigérateurs et congélateurs tous les trois mois permet d'économiser 20 à 30 euros par an. Il faut aussi éviter de mettre des aliments encore chauds dans le réfrigérateur car la vapeur produite contribue à l'accumulation de givre.



OPTIMISER SES RADIATEURS en évitant de placer des meubles devant, ce qui empêche la chaleur de se diffuser. Les nettoyer régulièrement évite l'accumulation de poussière qui réduit leur performance. Un réflecteur de chaleur (panneau ou film d'aluminium) placé entre le mur mal isolé et l'appareil renvoie la chaleur vers la pièce.

AÉRER SA MAISON quotidiennement, même en hiver, pendant 5 à 10 minutes, fait baisser le taux d'humidité.

LA TEMPERATURE conseillée est de 19 degrés, réduire la température d'un degré permettrait d'économiser 7 % d'énergie.

SE CALFEUTRER en changeant les fenêtres et les portes, mieux isoler les combles, fermer les volets (sauf si le soleil réchauffe la pièce), et mettre des rideaux, des chiens de porte, poser des joints autour des fenêtres et autres ouvertures, tout ceci contribuera à la réduction de consommation d'énergie (attention toutefois à ne pas bloquer la circulation d'air dans le logement, ce qui causerait le développement de moisissures).



Dormir dans une chambre à 16, 17 ou 18 degrés est conseillé.

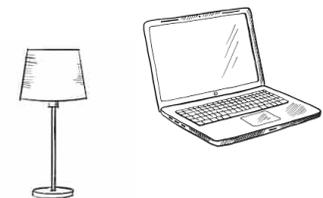


Mettre UNE PETITE LAINE, la laine garde la chaleur du corps grâce à ses pouvoirs d'isolant thermique, et la technique de l'oignon qui consiste à superposer les couches de vêtements reste très efficace. La bouillotte de nos grands-mères l'est aussi.

COUPER sa box Internet la nuit, **ETEINDRE** ses appareils électriques, remplacer ses lampes halogènes par des ampoules LED contribuent aux économies d'énergie.



COUPER LE FEU avant la fin de cuisson des pâtes, couvrir poêles et casseroles sont des petits gestes efficaces.



LE LAVE-VAISSELLE consomme en moyenne 12 litres d'eau, demandez-vous combien de litres vous consommez en faisant la vaisselle à la main, cela dépend de chacun.

A chacun de vous d'être (ou pas) écoresponsable, chacun suivant ses moyens, ses possibilités ou ses envies.

En espérant que ces petits conseils puissent vous servir dans votre quotidien.

Inspiré de l'article paru dans la revue "Ca m'intéresse" no501 de novembre 2022.

Certificat d'immatriculation (ex-carte grise) : Nouveautés en 2023

À partir de 2023, le processus d'immatriculation des véhicules se déroule exclusivement en ligne via le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>. Les demandes de carte grise ne sont plus traitées par les préfetures.

Voici les options disponibles pour effectuer votre demande de carte grise :

En cas de difficultés lors des démarches en ligne, vous pouvez vous rendre dans des guichets France Services, répartis dans plus de 2 000 endroits en France (Albestroff, Puttelange aux Lacs), où vous serez accompagné dans vos démarches administratives, les garages agréés proposent ce service.

Si vous optez pour un service en ligne, il est important de vérifier préalablement la légalité du site. Assurez-vous que votre carte grise sera envoyée directement à votre domicile, sans intermédiaire. Vérifiez également que le site est conforme à la réglementation en vigueur et qu'il dispose de mentions légales à jour. Ces simples précautions vous permettront d'éviter les arnaques et de vous protéger contre d'éventuelles fraudes sur internet.

En ce qui concerne le tarif de la carte grise en 2023, le seuil déclencheur du malus écologique sera réduit, ce qui entraînera une augmentation du coût de la carte grise pour les véhicules neufs les plus polluants. Renseignez-vous également auprès de votre région pour connaître les éventuelles augmentations de la taxe régionale qui peuvent impacter le prix total de la carte grise.

De plus, n'hésitez pas à consulter l'historique de votre véhicule sur ce site :

historique-vehicule.net

Pour plus d'informations, vous pouvez visionner une vidéo explicative fournie par l'ANTS.



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**,
gagnez du temps en remplissant **la pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr

France services

Une aide pour vos démarches administratives



La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Les agents de France services vous accueillent et vous accompagnent pour les démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi....

Vous pouvez vous adresser à la mairie de Puttelange-aux-Lacs

par téléphone au 03.87.09.60.01

ou par courriel à mairie.puttelange@wanadoo.fr

Destination MOSELLE

Des lieux à découvrir, des expériences à vivre....

Découvrez toute l'actualité du tourisme en Moselle : que visiter, que faire le week-end, où sortir le dimanche ? Suivez toutes les actus et retrouvez tout ce qui fait la richesse de la destination touristique MOSL : petites ou grandes pépites, les possibilités de tourisme en MOSL sont multifacettes et sauront vous surprendre, laissez-vous guider, la Moselle saura vous étonner !

Retrouvez l'ensemble des sites sur www.mosl.fr



LE CONSEIL DE FABRIQUE



Ce dimanche 15 octobre a eu lieu le repas paroissial de Willerwald. En cette occasion, près d'une centaine de personnes (135 repas dont 43 à emporter) se sont réunies dans une ambiance conviviale pour soutenir la paroisse.

Grâce au don du Marché U de Herbitzheim, un panier garni a pu être gagné.

Mme Braun a remporté le prix en estimant son poids à quelques grammes près.

Merci à tous pour votre participation et votre soutien. En espérant vous retrouver tout aussi nombreux le 13 octobre 2024.



3 décembre : messe de Saint Hubert avec la participation des Sonneurs d'Alsace et de Moselle, du Rallye Trois Fontaines de Sélestat ainsi que de la chorale Ste Cécile de Willerwald. Une bénédiction des animaux de compagnie a suivi l'office, puis Saint Nicolas, saint patron de la Lorraine et de notre église a été accueilli. Il a gâté les petits et les plus grands avec du pain d'épices.

Le saviez-vous ? L'usage de bénir les animaux remonte au Moyen Âge et a des origines paysannes. À l'époque, on bénissait les vaches, les veaux, les moutons, les cochons et les animaux de basse-cour. À ce moment-là, le bien-être des animaux était strictement lié à celui des hommes, puisque les moyens de subsistance des familles dépendaient principalement du lait, des œufs, de la viande qu'on obtenait d'eux. Aujourd'hui ce sont des chiens, des chats et d'autres petits animaux de compagnie que l'on demande de bénir. Des animaux qui, par leur compagnie et leur affection, rendent la vie des humains qui les accueillent dans leur maison plus agréable.

LE CLUB PONGISTE RETROUVE DES COULEURS

Championnat par équipes

Après une saison 2022-2023 pas franchement glorieuse, le club ressort la tête de l'eau, notamment grâce à la reprise de 4 joueurs qui avaient décidé de ne plus jouer, depuis 6 ans pour 2 d'entre eux. David Hilgert, Cédric Klein, Michel Kimmel et Koray Parla sont donc de retour en compétition.

L'équipe 1 en GE4 est du coup en très bonne position pour monter en division supérieure, Koray Parla est l'épouvantail de cette équipe, bien épaulé par David Hilgert, Joris Peifer et Cédric Bock. Cédric Klein a quant à lui intégré l'équipe 2 et permet à ses partenaires d'en-trevoir également la montée en GE4, avec le soutien de Franck Schouver, Jean-Marc Grabherr et Jacques Tami. L'équipe 3 compose avec les absents et joue le maintien, avec les 2 tauliers du club Alphonse Peifer et Philippe Grosse, mais également Pierre Romang qui revient très fort à son meilleur niveau, Hansi Metzger et Mylène Loutz toujours en quête de perfs. L'équipe 4 permet à Thomas Franck-Fétique de marquer ses premiers points en compétition et de suivre les conseils de Raymond Folmer et Thomas Junker, l'équipe 5 joue également la montée en GE6, grâce à son capitaine Lionel Bantzhaff mais également à Caroline Schmitt et le jeune espoir Tom Koscher.



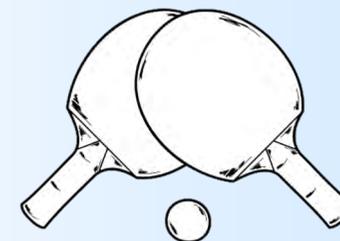
L'équipe 2 qui évolue en GE5. De gauche à droite : Franck Schouver, Cédric Klein, Jacques Tami et Jean-Marc Grabherr



Fête d'été et repas d'hiver

La fête d'été, qui a eu lieu au mois d'août, a encore rencontré un beau succès, même si le nombre de participants était un peu en deçà du chiffre de l'année passée.

Faute de participants, le repas d'hiver du mois de janvier 2023 a été annulé. La prochaine soirée du *Club Pongiste* est prévue le 27 janvier.



Journée Top

Cette journée qui se déroule chaque année avant le début du championnat voit tous les compétiteurs s'affronter pour déterminer le meilleur joueur ou la meilleure joueuse de la saison, et permet également de mesurer l'état de forme de chacun(e) afin de composer les équipes. Avec 14 joueurs présents, c'est la plus grosse participation depuis plus de 10 ans. Jean-Marc Grabherr remporte le trophée pour la première fois devant un surprenant Pierre Romang qui a retrouvé un physique d'athlète et un jeu compétitif. Franck Schouwer complète le podium



Communication

Le club pongiste communique toujours via 2 canaux : son site internet www.as-willerwald.com, qui est mis à jour à chaque nouvelle actualité, et sa page Facebook « AS Willerwald – Tennis de Table », que l'on peut facilement trouver sur le réseau social avec le QR-Code ci-contre.

Entraînements dirigés pour les jeunes

Le club fait appel depuis plusieurs saisons aux services d'un entraîneur diplômé en la personne d'Eric Messemer de Sarre-Union. Il vient encadrer nos jeunes pousses chaque mercredi de 17h30 à 19h et accueille ce petit monde dès l'âge de 7 ans. Cet apprentissage leur permet d'entrer dans le monde de la compétition et de mesurer leurs progrès.

Les séances pour les adultes (loisir ou compétition) ont lieu les jeudis soir à partir de 19h et rencontrent un franc succès, il faut se serrer désormais. Toute personne intéressée sera la bienvenue. Renseignements complémentaires par mail à l'adresse contact@as-willerwald.com



Les séances du jeudi soir toujours aussi fréquentées

BASKETS EN FOLIE

15 ans déjà ...

L'association Baskets en folie fête cette année ses 15 ans d'existence et d'affiliation à la fédération française SPORTS POUR TOUS. En effet, après avoir été affiliée dans un premier temps aux MUSCLÉS DE WILLERWALD, l'association a été créée en 2008 et son succès ne s'est jamais démenti depuis.

Après Sylvie GABRIEL, les séances sont animées depuis 2011 par Sandra BAUER et affichent toujours complet.

Tous les mardis soirs, de 19h00 à 20h15, à l'aide de steps, poids et autres instruments de torture tels des chaises ou des manches à balai, les sportives transpirent dans la bonne humeur.

Des animations exceptionnelles sont parfois organisées comme l'opération D'MARCHE en juin 2023, marche écoresponsable qui a permis d'allier les bienfaits de l'exercice physique pour le corps et ceux pour la planète.

De nombreuses adhérentes sont fidèles depuis le début du club (Elles se reconnaîtront sur la photo !). Mais l'association ne se repose pas pour autant sur ses lauriers.

Ainsi, afin d'assurer la pérennité du club, une nouvelle animatrice, Émilie RIS, est en cours de formation et vient apporter son soutien à l'animatrice en place.

Il est utile de rappeler que sans ses bénévoles, une association n'est rien et c'est ici l'occasion de les remercier pour leur temps et leur énergie.





Les pionnières lors de la création du club



D'marche 2023



Photo groupe 2023

PÉRISCOLAIRE LES SCOUBIDOUS



L'accueil périscolaire de Willerwald, géré par l'OPAL, a animé tout au long de l'année 2023 diverses activités. L'équipe a su offrir des temps d'animation épanouissants pour les enfants, des activités éducatives et ludiques qui ont permis de fidéliser les enfants.

De janvier à début juillet voici les animations en images :



Pendant les vacances de Noël 2022, le père Noël est passé au périscolaire, il a déposé des cadeaux pour les enfants qui les ont découverts début janvier.

Le périscolaire a organisé un incroyable talent, les enfants ont chanté, dansé, jonglé avec un ballon....



Il y a eu la galette des rois et une soirée jeux, un moment de partage avec les parents.



Des jeux d'équipe extérieurs ou intérieurs



L'exposition et la fête de fin d'année en juin



Fête de fin d'année avec bateau gonflable, sculpture sur ballon et mascottes



Nouvelle activité au périscolaire
La couture et la broderie

Les enfants profitent du soleil encore bien présent en septembre pour laisser parler leurs sens artistiques.



La décoration Halloween



Et, depuis novembre, les enfants s'activent autour du thème de Noël en créant des décorations pour la structure.

Le périscolaire participe également au marché de Noël organisé par l'association des parents d'élèves.

Association des Parents d'Elèves de Willerwald

L'APEW est une équipe de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie. L'association a besoin pour exister et fonctionner de membres actifs. C'est pour cela que nous avons besoin de bénévoles, quelles que soient vos compétences et vos disponibilités (occasionnelles ou régulières), nous avons besoin de votre soutien afin d'être encore plus actifs. Tout le monde peut se rendre à nos réunions pour y apporter ses idées, ses suggestions, sans pour autant en être membre, ni se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations. La bonne ambiance est garantie et chacun s'investit selon ses disponibilités.

L'APEW a pour but d'assurer la participation au financement des sorties scolaires et évènements divers.

Pour ce faire, l'APEW propose diverses animations tout au long de l'année de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités.

Les enfants vont à l'école pour apprendre, mais aussi pour passer de bons moments qui resteront gravés dans leur mémoire. Sans votre participation, ces bons moments ne seront plus réalisables.

Pour nous, bénévoles de l'association, la plus belle des récompenses est de voir des étoiles briller dans les yeux des enfants ! Merci à tous ceux qui contribuent directement et indirectement à la réalisation de nos actions.

L'association a été créée en 2017, et cela fait maintenant plus de 6 ans que nous participons avec plusieurs membres actifs à la vie de cette association. En septembre 2024, nous laisserons les clés de celle-ci à une nouvelle équipe déjà active à nos côtés pour poursuivre ces actions.



Actions et participations APEW 2022/2023

- Achat des galettes des rois offertes aux enfants
- Achat de chocolats pour les enfants à Pâques
- Journée pêche
- Participation au financement des sorties scolaires
- Financement d'un spectacle en allemand
- Participation au financement d'une sortie Cinéma
- Participation à l'achat des fournitures scolaires
- Achat de dictionnaires, cadenas, Clés USB aux CM2
- Organisation de la Kermesse de fin d'année avec spectacle de Magie, animation, jeux et tombola
- Vente de chocolats Stoffel pour Noël
- Organisation d'une soirée Halloween
- Organisation de la Fête de St-Nicolas: avec vente de poinsettias et organisation de la Tombola
- Un livre sur la thématique de Noël a été offert aux enfants
- Et d'autres actions à venir !





KERMESSE de Fin d'année

Un moment essentiel pour les enfants : la Kermesse de fin d'année : elle annonce doucement la fin d'année, la venue des vacances et le départ de l'école pour certains enfants vers le collège !

Les enfants ont pu profiter cette année d'un spectacle de magie suivi d'une animation jeux durant laquelle enfants et accompagnants de tout âge ont pris un vrai plaisir à découvrir ou redécouvrir certains jeux !

Les élèves de CM2 en partance pour le collège se sont vus remettre une clé USB, un cadenas et un dictionnaire offerts par l'APEW.

Journée Pêche des adhérents

Cette année à nouveau, tous les adhérents APEW ont été conviés à une journée pêche et jeux. Cette journée s'est déroulée le lundi de Pentecôte sous un agréable soleil. Pêche, foot, et parties de pétanque ont ravi les petits et les grands !

L'occasion pour certains de découvrir la pêche !



Soirée HALLOWEEN

De bons souvenirs et de très bons moments lors de la 3ème édition de notre soirée Halloween.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant pris part à cette soirée, en particulier Mr le Maire qui a concocté et financé à titre personnel une délicieuse potion aux potirons !

De beaux monstres ont été primés lors de notre concours de déguisement, bravo à eux !

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, vous êtes les bienvenus, munis de vos idées et de votre volonté pour que cette APEW soit la plus dynamique possible ! *« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».*

Au nom de toute l'équipe de l'APEW, bonne et heureuse année 2024 !

La présidente, Estelle JUNG

BABY MOOV

Le baby moov', la nouvelle activité pour les enfants de 2 à 5 ans.

Le baby moov' est une activité ludique où les enfants travaillent leur agilité et leur souplesse grâce à des parcours sur lesquels ils peuvent évoluer, doper leur mémoire et développer le sens du rythme avec des chorégraphies adaptées à leur âge.

Les cours sont dispensés par Fabienne Schmitt tous les mercredis matin dans la salle de motricité de l'école maternelle.

de 9h30 à 10h10 pour les enfants de 2 à 3 ans et de 10h30 à 11h15 pour les enfants de 3 à 5 ans.



LES TRAINE-SAVATES

Inexorablement, l'éphéméride égrène les jours
Et la vie doucement suit son cours
Avec son cortège de joies et peines en alternance
Dont nul ne peut prévoir les échéances
Alors, pour plus d'amitié, d'amour et de bonheur
Pourquoi ne pas rêver d'un monde meilleur
Où la devise nationale «Liberté, Egalité, Fraternité»
Enfin ne serait plus une formule galvaudée.
Mon souhait, à l'aube de cette nouvelle année
Serait de passer enfin du rêve à la réalité !

Aussi, je souhaite à tous mes concitoyens,
Bonne santé, joies, bonheur, amour et prospérité
En cette année 2024 dans votre vie au quotidien !

Jean-Paul GRIMONT
Président des Traîne-Savates



COUNTRY CLUB WILLERWALD

Ambiance décontractée pour la 12ème édition de la soirée Beaujolais Nouveau le samedi 18 novembre 2023

Le Beaujolais Nouveau est une institution et évoque une belle soirée conviviale.



Monsieur le Maire, cuisinier en chef, a concocté l'excellente soupe maison



Des danseuses et danseurs du club, débutants y compris, ont effectué une démonstration, ravis de montrer l'activité passionnante qui les fait venir à Willerwald le mercredi soir.

La programmation musicale a été gérée avec brio par « Deejay Animation ».

**A vos agendas : prochaine soirée Beaujolais le 23/11/2024
Les Happy Country Dancers vous souhaitent de belles fêtes
de fin d'année !**



Quelques elfes de l'équipe de service en pleine action



Club de Musculation

Dernières actualités et nouvelles



Ouverte depuis mai 2003, la salle de musculation vous accueille 7j/7 de 8 h à 19h30. Vous pouvez y accéder avec un badge donné en échange d'une caution de 20 €.

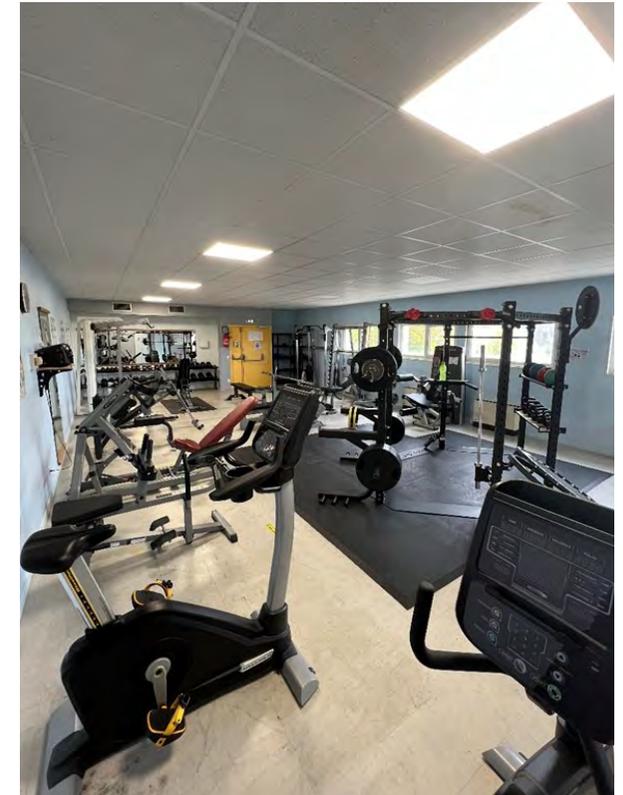
Nous avons investi dans :

- l'agrandissement de la tour de crossfit
- Une barre spéciale à soulever
- Des tapis pour le sol
- Un tapis de course.....

Depuis cette année, nous proposons des t-shirts et des sweats avec le logo du club.

Il reste encore quelques places disponibles pour les habitants de Willerwald.

Nous mettons à la disposition de nos membres un grand nombre de machines et de poids. Nous demandons en contrepartie de respecter le matériel.



Contact : Yves SCHAEFFER ☎ 06.79.93.47.99 @ yves.schaeffer@numericable.fr ou Nicolas LETT ☎ 06.86.69.88.34

TARIF ADULTES	TARIF ETUDIANTS	TARIF -18 ans
1 an : 150 € 6 mois : 80 €	1 an : 100 € 6 mois : 60 €	1 an : 100 € 6 mois : 60 €

COMITÉ DES FÊTES



Comme à l'accoutumée, le Comité des Fêtes a organisé le 20 mai la soirée Années 80. Cette manifestation a remporté un vif succès.

Il a également organisé les festivités du 14 juillet. Malheureusement cette année, le feu d'artifice a été annulé pour cause de sécheresse et donc de risques d'incendie.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement les membres et toutes les personnes ayant participé à l'organisation de ces manifestations.

Il rappelle également que les personnes désireuses d'intégrer cette association sont les bienvenues. Elles peuvent contacter la présidente qui se fera un plaisir de les accueillir pour en parler.



WILLERWALD DTI

Depuis le 4 novembre 2021, Willerwald compte une nouvelle association : WILLERWALD DTI (Démocratie Transparence Information).

Son objectif principal est d'informer librement et avec transparence les populations locales afin de tenir compte du point de vue de chacun sur tout ce qui touche à leurs droits, leur cadre de vie, leur bien-être.

L'association accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés souhaitant s'impliquer dans la vie du village et de la communauté d'agglomération pour le bien vivre de toutes et tous.

Merci d'avance pour vos participations et vos soutiens.

Adhésion : vous avez la possibilité d'adhérer à l'association (cotisation annuelle de 15 €)

Messagerie : willerwald.dti@gmail.com

Site internet : <https://www.willerwaldavenir.com>

Facebook : Willerwald dti, Willerwald Avenir et Willerwald Collectif

Tél : 06 52 34 29 69

André GRUN, Président

SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

WILLERWALD DTI vous propose un atelier numérique^{*}, son but ?
*sous réserve d'attribution d'une salle par la Municipalité

Vous aider à prendre en main un équipement informatique (ordinateurs, tablettes, téléphones).
Aide à la navigation internet, envoyer, recevoir et gérer vos mails.
Aide à l'installation d'applications sur vos différents appareils et/ou connexion aux différents services administratifs en autonomie.

Si ce type d'atelier vous intéresse, merci de nous faire parvenir le coupon ci-joint.
WILLERWALD DTI - Monsieur GRUN - 50 rue de la Gare / 06 52 34 29 69

Intéressé.e par un atelier numérique ? Merci de me contacter si celui-ci se met en place

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Téléphone _____ Mail _____



ASSOCIATION DE MARINS ALBENOIS DE SARRALBE – SARREGUEMINES ET ENVIRONS (A.M.A.)

A.M.M.A.C. (Association de Marins, Marins Anciens Combattants)

L'A.M.A. sur le Pont à Willerwald

L'Association des Marins, Marins Anciens Combattants de Sarralbe-Sarreguemines et Environs a fêté le 90^{ème} anniversaire et la fête Franco-Allemande au siège de l'Association, rue de l'Etang à Willerwald.

C'est en 1933 qu'est née l'A.M.A., le président, Marcel Weber, son comité et une partie des membres ont fêté ce double évènement les 13 et 15 août.

Dimanche 13, une grande exposition, intitulée « 90 ans sur le Pont » a été organisée en partenariat avec la Marinekameradschaft (MK) de Zweibrücken avec laquelle l'A.M.A. est jumelée depuis 2009. De très nombreux amis, visiteurs et curieux ont arpenté l'exposition de photos, affiches, mannequins, maquettes, etc ..., parmi les personnalités, le Député Vincent Seitlinger, le Maire de Willerwald Henri Haxaire, le président de l'UNC Sarralbe et environs Stéphane Huttin et les amicales d'Anciens Marins de Stiring-Wendel, Forbach, Saint-Avold et Metz.

Le mardi 15, environs 130 personnes assistèrent à la fête Franco-Allemande, dont les Maires de Sarreguemines et Willerwald, le Conseiller Départemental Jean-Claude Cunat, Albert Masslo Maire Honoraire, des délégations et présidents des AMMAC de Metz, Stiring-Wendel, Forbach et Saint-Avold ainsi qu'une trentaine de membres du Shanty-Chor de la MK de Zweibrücken.

Lors du verre de bienvenue, le président, Marcel Weber avait mandaté son fils Eric, Major dans la Marine Nationale, et spécialement venu de Brest, pour « Adouber » un nouveau « Matelot d'Honneur » en la personne de Stéphane Huttin Président de l'UNC et cadre à la base d'hélicoptères de Phalsbourg.

Notre musicien « Didier » assura l'ambiance musicale, le « Shanty-Chor » gratifia les personnes présentes de chants de leur répertoire souvent repris par l'assistance. En milieu d'après-midi, le président avait en toute discrétion invité le groupe de Cornemuses The Piping Foxes of Cronenbourg qui interpréta divers morceaux très connus et l'ensemble des convives en redemandèrent par des applaudissements nourris.

L'on se quitta dans la soirée avec la promesse de se retrouver l'année prochaine à la même date.

Honneur

Patrie



Valeur

Discipline

NOSTALGIE



Jungker- Y

Bircker-C

5ème. Riff M-Zieger H

4ème Bouring A-Birckel J-Jungker P-Schmitt J-Lampert F-Schmitt J-Bircker E-Jungker J P-Klein J P-Grosse F-Kubler A-Juncker R-Muller E-Schuller J-Froelich P-Rigaux G

3ème. Bircker E-Ginder J-Auert R-Staub M-Grosse J-Quirin R-Grimont M-Herbeth E-Hugenel P-Grimont P-Hamm. C-Tousch. E-Helt. L-Herbeth. L-Jungker E-Grossnickel C

2ème Bircker L-Beck E-Wilpert P-Muller. J-Auert J-Herbeth V-Auert. P-Bircker J-Tousch E-Lux M-Muller. J-Bircker E-Port P-Grosse J-Froelich L-Lampert A-Helt M-Jung A

1ér. Bircker E-Muller N-Bircker J-Pauly M-Herbeth P-Bircker L-Staub E-Jungker Y-Bircker C-Wilms L-Staub J-Lampert E-Hinscherger J-Weber A

TAXI SARREGUEMINES

Richard BRAUN

Transports privés. Toutes distances.
Transports de malades en position assise.
Agréé toutes caisses.

Portable : 07.61.39.09.24
taxibraunwillerwald@yahoo.com
57B rue de la Gare - 57430 Willerwald

Jamann Bâti Services

- Maçonnerie intérieur-extérieur (rénovation)
- Aménagement extérieur (pavage-granite)
- Terrassement (pour piscine)
- Entretien espaces verts
- Etanchéité sous sol
- Assainissement
- Drainage



Tel:06.70.23.01.33-03.87.97.92.87
www.jamann-batiservices.fr
Adresse:5 rue Bellevue
57430 Willerwald



PEINTURE - PAPIER-PEINT
Enduits décoratif - Sols
Ravalements - Isolation Extérieur

57430 WILLERWALD

03 87 97 89 45

TAXI PFEIFFER Jacky SASU
07 77 97 42 63

TAXI - Transports de malades assis
Hospitalisation-Consultation-
Radiothérapie

Taxi à Sarreguemines
57430 WILLERWALD

CATHERINE
KLEIN

Photographe



WWW.IMAGINEPHOTOS.ORG

☎ 06 21 43 84 66

16 RUE DES JARDINS
57430 WILLERWALD



ZINGUERIE COUVERTURE CHARPENTE

12, rue des Champs
57430 WILLERWALD
Tél. 06 36 29 02 61

**PARTENAIRE
DES ASSOCIATIONS**

Crédit Mutuel

Pays d'Albe et du Ham

-TRUFFES -

Christophe YOU

23 rue de la Grande Champagne

16130 SALLES D'ANGLES

https://truffles-christophe-
you.fr

Tél : 06 60 14 54 92



LOHSTAETTER DIENER
 DEPUIS 1966

57430 SARRALBE
CHAUFFAGE TOUS SYSTEMES
INSTALLATION SANITAIRE, TUBAGE, DEPANNAGE
Tél. 03 87 97 92 32 - 03 87 97 84 40
Fax 03 87 97 05 12

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous venez de créer ou de reprendre une activité économique ou sociale à Willerwald.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse : contact@mairie-willerwald.fr

 **E.I.R.L. Electro Muller**

Muller Eric Email: electromuller@orange.fr
 Tél: 06.29.54.79.93

2A Rue Glad 57430 Willerwald

 **PIERRE DE LUNE**

48, rue Georges Clémenceau
57430 SARRALBE
 ☎ 03 87 97 04 55 • 06 82 98 10 08
 📧 pierredelune57430@orange.fr






Au Jardin
 de Gaëlle
 Horticulture Pernet

Producteur - Artisan Fleuriste
depuis plus de 100 ans

11, rue Maire Charles Wilhelm
 57430 SARRALBE
03 87 97 81 37

 **BERG**
 Artisan Boulanger Pâtisseries

Pains - Gâteaux - Pâtisseries - Brioches - Sandwichs - Traiteur - Réception

Siège social : 20, rue St Michel - 57910 NEUFGRANGE
 Tél. 03 87 98 07 33 - Fax 03 87 95 57 17

WOUSTVILLER au Rond-Point Tél. 03 87 28 10 09	WILLERWALD 68, rue Principale Tél. 03 87 97 81 30	SARREGUEMINES 6 pl. Chanoine Kirch Tél. 03 87 09 21 88
---	---	--

HERVÉ GARCIA
 03 87 02 54 75
 06 50 43 68 90

www.sarreenergy.fr
 73 rue principale
 57430 willerwald

SARRENERGY@HOTMAIL.FR

OFFENSIVE
 femme - homme

12 rue Pasteur - SARREGUEMINES - Tél. 03 87 98 80 90

